

L'Institut Messine veut moderniser l'information financière

Paris, le 8 juin 2015 – A l'heure où les entreprises cotées tiennent leurs Assemblées Générales, l'Institut Messine préconise d'abandonner le document de référence au profit d'une « documentation de référence » en ligne, plus à jour, plus lisible et plus exploitable.

Dans son nouveau rapport *L'excès d'information financière nuit-il à l'information financière ?*, l'Institut Messine constate l'inflation, année après année, du volume des données mises à la disposition des parties prenantes (investisseurs, actionnaires individuels, journalistes, régulateurs, analystes, etc.). La tendance est mondiale mais le phénomène est encore plus marqué en France. Les grands émetteurs français ont ainsi publié des rapports annuels atteignant en moyenne plus de 300 pages en 2013, soit plus du double du volume moyen de leurs équivalents anglais, canadiens ou américains.

L'Institut Messine, tout en reconnaissant qu'il paraît difficile de réduire le volume de l'information financière publiée par les entreprises cotées, en appelle d'abord aux autorités publiques et professionnelles afin qu'elles se coordonnent davantage pour éviter les obligations de publication redondantes et parfois inutiles.

Pour redonner du sens à l'information financière et en faciliter sa compréhension et son utilisation, l'Institut Messine propose de mettre en place une « documentation de référence » en ligne. Cette solution favoriserait un accès direct à l'information recherchée par chacun des publics grâce à une indexation. Elle permettrait également une mise à jour adaptée à la vie des sociétés en se libérant du format annuel.

« Les entreprises se retrouvent face à une double injonction, explique Hervé Philippe, Membre du directoire et directeur financier de Vivendi, Président du groupe de travail à l'origine de ce rapport. D'une part, elles ont l'obligation de publier une information financière complète, conforme aux nombreuses normes et réglementations et répondant aux attentes de chaque lecteur. D'autre part, elles doivent communiquer de façon claire, lisible, synthétique et cohérente. Ces deux objectifs sont de plus en plus difficiles à concilier ».

Le rapport propose également d'introduire un « Avant-propos stratégique » à la nouvelle documentation, en lieu et place du rapport de gestion. Celui-ci exposerait la vision du management et donnerait au plus grand nombre les clés de lecture nécessaires à la bonne compréhension de toutes les données réunies dans la « documentation de référence ».



A propos de l'Institut Messine

Un think tank pour faire le pont entre l'audit et la société civile

Créé au cours de l'année 2014 avec le soutien de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, l'Institut Messine est un think tank qui rassemble en son sein des représentants de la société civile et de la profession des commissaires aux comptes qui se sont donné pour mission de réfléchir aux grands enjeux économiques auxquels sont confrontés le pays et ses entreprises.

L'Institut Messine ambitionne de formuler puis de soumettre au débat des idées et des solutions originales et concrètes susceptibles de nourrir la réflexion et l'action du décideur public et des acteurs économiques.

Présidé par Michel Léger (Président de BDO France), sa gouvernance et son orientation sont fixées par un Comité Directeur et un Conseil d'Orientation constitués de personnalités de renom.